

ASSURANCE EMPRUNTEUR

Objectifs pédagogiques :

À l'issue de cette formation, le participant sera en mesure de :

- Définir le rôle et les enjeux de l'assurance emprunteur ;
- Identifier les garanties obligatoires et optionnelles ;
- Comprendre les obligations réglementaires liées à la distribution d'un contrat d'assurance emprunteur (FISE, devoir de conseil, questionnaire de santé, etc.) ;
- Maîtriser les règles de tarification, d'exclusion et d'indemnisation ;
- Appliquer les règles de conformité et de traitement des données sensibles (AERAS, secret médical, droit à l'oubli).

Public concerné :

Intermédiaires en assurance (IAS) dans le cadre de leur obligation de formation continue annuelle (Directive DDA).

Durée de la formation :

15 heures

Prérequis :

Aucun

Une connaissance générale du fonctionnement des produits d'assurance est souhaitable.

Méthodes pédagogiques :

Formation à distance, supports pédagogiques, quiz d'évaluation.

Modalités d'évaluation :

QCM de validation des acquis en fin de chaque partie.

Attestation de formation :

Une attestation de formation conforme aux exigences DDA est délivrée à l'issue du parcours.

PROGRAMME DE FORMATION

Partie I : Introduction à l'assurance emprunteur

- Définition et objectifs de l'assurance emprunteur
- Intérêt pour l'emprunteur et pour le prêteur
- Acteurs concernés : prêteur, assureur, intermédiaire, emprunteur
- Cadre d'intervention de l'IAS

Partie II : Cadre juridique et réglementaire

- Présentation des lois successives : Lagarde, Hamon, Bourquin, Lemoine
- Code des assurances et droit à la délégation
- Principe d'équivalence des garanties
- Droit de résiliation : modalités et délais

Partie III : Fiche standardisée d'information (FISE)

- Définition, objectifs et utilité pour l'emprunteur
- Mentions obligatoires et comparaison des offres
- Obligations de remise de la FISE
- Cas pratiques : comment la lire et la remettre

Partie IV : Devoir de conseil de l'IAS

- Obligation de recueil des besoins et analyse du profil
- Présentation de solutions adaptées et traçabilité
- Rédaction d'une fiche de conseil conforme
- Encadrement légal du devoir de conseil

Partie V : Le contrat d'assurance emprunteur

- Éléments essentiels : souscripteur, assuré, bénéficiaire
- Quotité d'assurance : définition et application
- Durée de couverture et articulation avec le crédit
- Contrat groupe vs contrat individuel

Partie VI : Tarification et TAEA

- Modes de calcul : capital initial vs capital restant dû
- Facteurs influençant la tarification : âge, profession, état de santé
- Présentation du TAEA (Taux Annuel Effectif de l'Assurance)
- Application de surprimes et réductions

Partie VII : Garanties proposées

- Garanties obligatoires : décès, PTIA
- Garanties complémentaires : ITT, IPT, perte d'emploi
- Conditions de déclenchement et délais de franchise
- Exclusions fréquentes et options de renfort



Partie VIII : Questionnaire de santé, secret médical et AERAS

- Fonction et contenu du questionnaire de santé
- Dispositif AERAS : principes et publics concernés
- Secret médical et droit à l'oubli
- Modalités de levée du secret médical

Partie IX : Surprime, exclusions et clauses contractuelles

- Clause de franchise, clause de carence : définition et conséquences
- Risques aggravés : traitement et information du client
- Exclusions de garanties : nature et communication
- Gestion des situations sensibles

Partie X : Déclaration de sinistre et indemnisation

- Démarches en cas de sinistre : délais, documents à fournir
- Traitement du dossier et décision de prise en charge
- Indemnisation : modalités, calculs et limites
- Recours, médiation et procédures en cas de litige